Séance du 30.09.2026

Autorisation d'exploiter
Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Nicolas Mulot pour l'enseigne Woodland Village. Le CC délivre également une autorisation d'exploiter à M. Axel Evard pour Les Chalets d'Anzère et le Camping d'Anzère

Edilité
Le CC délivre et traite

- 4 autorisations de construire
- 1 demande de décision préalable
- 1 annonce de panneaux solaires

Aménagement du Torrent de Blignou
Les études de dangers ont mis en évidence des déficits de protection sur le torrent de Blignou. Les principaux risques sont liés à des sections hydrauliques insuffisantes, à l'obstruction possible des passages couverts par les matériaux charriés et les bois flottants, ainsi qu'à l'érosion du lit et des berges.

L'analyse hydraulique met en évidence plusieurs points faibles, en particulier dans le centre de Blignou, la zone industrielle de Corbaraye et la traversée d'Argnou. Plusieurs ouvrages ne permettent pas actuellement de faire transiter une crue rare avec la revanche nécessaire.

Les aménagements projetés permettront d'améliorer fortement la situation de danger dans les secteurs de Blignou, Corbaraye et Argnou. Pour les crues fréquentes à rares, les dommages potentiels sur les objets protégés sont estimés quasi nuls après réalisation des mesures. Un risque résiduel subsistera lors d'événements extrêmes ou en cas d'obstruction exceptionnelle. Ces situations seront prises en compte dans le cadre du plan d'urgence communal et par des mesures permettant de favoriser le retour des écoulements vers le lit du torrent.

Un crédit d'engagement de 2,32 millions de francs sera demandé au Conseil général.

Route de Fornirî
OIKEN entreprend actuellement des travaux dans la chaussée sur la route de Fornirî à Anzère.

Compte tenu de ces travaux, le CC décide de procéder simultanément à la réfection et au goudronnage de la route de Fornirî (longueur 380 m). Le CC attribue ces travaux à l'entreprise Aymon SA pour un montant de Fr. 69'542.60 TTC.

Séance du 14.10.2026

Budget 2027
Le CC accepte le budget 2027 de la Municipalité.

Il sera soumis au Conseil général pour approbation.

Edilité
Le CC délivre et traite

- 1 autorisations de construire
- 4 annonces de panneaux solaires
- 5 dossiers de police des constructions
- 4 demandes de renseignements